



PLUM' INFO

**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
COMMUNE DE PLUMAUGAT
N° 151**

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://psceapero-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 23 Janvier 2025

Du 21 au 31 janvier 2025 : Consultation du public

Le conseil municipal a décidé de soumettre à vos observations les documents établis dans le cadre de son engagement à définir des **Zone d'Accélération pour le développement des Energies Renouvelables (ZA EnR)** sur le territoire communal.

Un registre sera mis à disposition pour inscrire toute remarque que vous jugerez utile.
Vous pouvez aussi transmettre vos observations par courrier à la Mairie.

Ouvert tous les matins du mardi au samedi de 8H30 à 12H30 durant la période

Du 24 au 26 janvier, dans la grande salle du gîte des hirondelles, Exposition sur les fouilles archéologiques réalisées à Plumaugat en 2013

RESUME CM DU 18 Janvier 2025 :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Avenant Marché travaux Place de la Forge – Îlots B et C et square L'Hermine (murets) : M. le Maire rappelle l'avancée des travaux d'aménagements et propose au CM de valider un avenant au marché initial signé avec l'entreprise SPTP :

Plus-Values : création d'un muret de soutènement sur Îlot B ; réalisation d'un muret le long de la propriété du square L'Hermine, **Moins-Values :** adaptation Rampe d'accès MAM
Après délibération, le CM valide cet avenant pour un montant de 30 392 € HT

Restaurant : Autorisation signature bail : M. Le Maire rappelle au CM les démarches entreprises pour trouver un repreneur pour notre restaurant ; qu'un repreneur M. Michael TAYLOR, s'est manifesté et qu'il envisage de démarrer son activité dans quelques jours. Après délibération le CM autorise M. Le Maire à signer un bail commercial de 9 ans avec M. TAYLOR à compter du 1^{er} février 2025, fixe le loyer mensuel à 750 € (révisable chaque année en fonction de l'indice publié par l'INSEE), et fixe la location de la licence IV à 100 € par mois.

Restaurant : Vente matériel : M. Le Maire rappelle au CM que la commune avait acheté le mobilier et du matériel de cuisine lors de la liquidation judiciaire du dernier gérant afin de pouvoir les proposer à un repreneur. Le repreneur M. TAYLOR est intéressé pour acheter l'ensemble :

Lot n° 1 : Mobilier et divers matériels,

Lot n° 2 : Lave-vaisselle, Armoire froide négative, four mixte.
Après délibération, le CM fixe le prix de vente de l'ensemble à 15 500 €.

Subvention : Solidarité avec la population de Mayotte :
Face au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île,

l'Association des Maires de France (AMF) en partenariat avec des associations humanitaires a appelé les communes et intercommunalités à participer à la solidarité nationale. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels provoqués par cette catastrophe, après délibération le CM décide de faire un don de 1 000 € à la Croix Rouge Française.

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZA EnR) : Mise en œuvre concertation publique : M. Le Maire rappelle au CM la délibération du 13 novembre dernier qui avait défini les zones pouvant accueillir des EnR, et que la commune doit aussi concerter le public. Après délibération, le CM propose de mettre en place une permanence : le public pourra consulter divers documents (cartes, dossiers...). Cette permanence aura lieu du 21 janvier au 31 janvier de 8h30 à 12h30 à la Mairie.

PELE – MELE :

1 – Chemins de randonnée : l'association « Plumaugat Patrimoine » se mobilise pour identifier et entretenir plusieurs kilomètres de chemins pour les randonneurs. Nous invitons les usagers et riverains à respecter la signalétique apposée pour le balisage. Toute détérioration identifiée pourra faire l'objet de poursuites.

2 – Divagation des chiens : Nous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer son chien. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument permettant son rappel. Un chien est aussi considéré en divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de 100 m.

3 – Déjections canines : Il est demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour ne pas laisser de traces du passage de leur chiens sur les espaces publics (trottoirs et espaces verts). Merci de ramasser les déjections !

4 – Les cartes de pêche 2025 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez le dépositaire habituel Anthony GASSINE (Magasin PIEDVACHE à Caulnes.). Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.

5 – Recherche photos de l'abbé Châtelet, enseignant et prêtre sur la période 1948 -1960 à Plumaugat. Organisateur infatigable, il recrutait des jeunes Plumaugatais pour les campagnes de betteraves sucrières dans le Nord de la France afin d'améliorer les conditions de vie de leur famille. Les migrants bretons, une histoire oubliée. Un livre riche de témoignages et illustrations sera publié en 2025.

87 personnes recensées : un nom, l'année de participation, des photos de personne de votre entourage ayant participé sont les bienvenus.

Contact 06 47 73 99 68 ou lesgarsdunord22@gmail.com

6 – Collecte du sang

⇒ à la salle des fêtes de Caulnes : Vendredi 31 janvier de 14H00 à 18H30,

⇒ à la salle des fêtes de Broons : Lundi 3 février de 14H15 à 18H45.

7 – Dinan Agglomération / Permanences Habitat :

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ? Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous avec un conseiller en maîtrise de l'énergie, afin de répondre à vos questions :

Mercredi 29 janvier / mairie de Caulnes

Mercredi 5 février : Maison intercommunale de Plancoët

Mercredi 12 février : espace France Services Evran

Mercredi 26 février : Maison intercommunale de Broons

Contact :

02.96.87.42.44 ou infoenergie@dinan-agglomeration.fr

ATTENTION : Dinan Agglomération n'est associé à aucun démarchage téléphonique

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Prochain Conseil Municipal : Samedi 22 février à 9h30

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00

Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Du Vendredi 24 au Dimanche 26 janvier : Nuits de la lecture
Vendredi 31 janvier de 18h30 à 21h30 : Soirée jeux avec l'OISCL

Samedi 8 février de 10h30 à 15h30 : Atelier créatif pour la Saint Valentin

Vendredi 28 février de 20h30 à 22h30 : Conférence sur les dangers de l'informatique animée par Pascal SILVESTRE.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1er Mercredi chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en janvier et février :

Vendredi 24 janvier à 20h00 : conférence « Fouilles et prospections à Plumaugat » par l'association du Patrimoine.

Vendredi 31 janvier à 20h30 à la salle St Pierre : AG du Comité des Fêtes

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 février : Théâtre de la Nicolail'

Samedi 8 février : AG des Taupes à Plum (salle des asso.)

Dimanche 9 février : Loto du comité des fêtes

Samedi 15 février : AG de La Flèche

Vendredi 21 février : Belote du Club du Bon Accueil

La vie de nos commerces :

Restaurant « La Table du Four » :

Ouverture le SAMEDI 25 JANVIER

Portes ouvertes :

MFR Saint Méen / Montauban : samedi 25 janvier et samedi 8 mars (9h00 / 17h00)

Collège Notre Dame d'Espérance de Broons : samedi 1^{er} février (9h30 / 17h00) et samedi 29 mars (9h30 / 12h30)

Lycée et CFA de Merdrignac : Samedi 1^{er} février (9h00 / 13h00), Samedi 15 mars (9h00 / 17h00) et samedi 17 mai (9h00 / 13h00)

Lycée et CFA de Caulnes : Samedi 1^{er} février (9h00 / 17h00), Samedi 8 mars (9h00 / 13h00), Samedi 26 avril (9h00 / 13h00) et samedi 17 mai (9h00 / 13h00)

Messes :

Dimanche 2 février, 10h30 à Broons : Messe des familles

2025 : Une nouvelle organisation pour la collecte des déchets

Depuis le 6 janvier, la collecte du bac vert et du bac jaune se fait en alternance 1 semaine sur 2 :
votre bac vert est collecté le vendredi semaine paire et votre bac jaune est collecté le vendredi semaine impaire.

Nous rappelons qu'il est demandé de déposer votre bac (vert ou jaune)
la veille au soir du jour de passage, **COUVERCLE FERME**, avec la poignée côté rue.